

# Comme ils disent

## Ces chansons qui font l'histoire

Auteur : Foulon Peggy  
Juin 2014



### 01 Fiche pédagogique

#### Place dans les programmes

#### Collège - 3<sup>e</sup>

Dans le cadre du programme d'histoire remanié (septembre 2013), l'étude de cette chanson s'inscrit dans la dernière partie du programme d'histoire portant sur « Vie politique et société en France ».

#### Notions

Homosexualité, discriminations, homophobie, droits civils, égalité.

#### Compétences

- Compétence 1 – La maîtrise de la langue française : lire et comprendre des textes variés.
  - utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire ;
  - dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu ;
  - repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et implicites.
- Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Si le professeur décide de faire l'activité en salle informatique, ou bien s'il la donne en devoir à la maison, les items suivants peuvent être travaillés :

#### Collège - 5<sup>e</sup>

L'étude de cette chanson peut s'inscrire dans la première partie du programme d'éducation civique de 5<sup>e</sup> portant sur « Des êtres humains, une seule humanité » en particulier le thème 1 : « Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations ».

- 1.2: Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail ;
- 4.3: Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web.
- Compétence 5 – La culture humaniste :
  - avoir des connaissances et des repères relevant du temps, de la culture artistique, de la culture civique ;
  - identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions ;
  - faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité.

# 02 Séquence pédagogique

## Présentation de la chanson

### Pistes de travail

Le thème de l'homosexualité est clairement abordé dans cette chanson de Charles Aznavour en 1972, dans une société qui s'ouvre très progressivement après les contestations de 1968. Les élèves de 3<sup>e</sup> pourront remettre la chanson dans le contexte culturel et politique de l'époque dans le cadre du chapitre sur l'évolution de la société de la V<sup>e</sup> République. Pour les élèves de 5<sup>e</sup> et de 2<sup>de</sup> la chanson est un point de départ de réflexion sur le combat pour l'obtention des droits des homosexuels dans le cadre des programmes d'éducation civique et d'ECJS.

### L'homosexualité dans la chanson française

L'histoire de l'homosexualité dans la chanson française retrace les grandes étapes de l'évolution de la société et de celle de la perception des homosexuels.

D'abord, elle est abordée sur le mode humoristique dans les music hall des années folles, à cette époque où les spectacles de travestis connaissent un grand succès. Maurice Chevalier en 1920 chante *C'était une fille*. Après la guerre, la censure et le retour aux valeurs morales, le thème de l'homosexualité n'est plus abordé. *Comme ils disent* d'Aznavour est le premier à chanter le tabou sur la place publique en 1972. Paradoxalement, c'est un artiste hétérosexuel qui dénonce, dans une société toujours très conservatrice malgré le mouvement hippie des années 1960, l'homophobie. Le succès est immédiat et devient l'expression d'une lutte. En 1971, un an avant *Comme ils disent*, Juliette Gréco chante les lesbiennes dans *Les Pingouins* mais le succès est plus confidentiel. En 1978, le film *La Cage aux folles* est un succès populaire : moins engagé et caricatural. La même année, *Starmania* présente Ziggy au public français.

L'évolution des droits des homosexuels dans les années 1980 ouvre la voie à davantage d'expression du sujet dans la musique qui devient moins tabou, plus simple à exprimer car moins controversée.

### Retour sur les droits des homosexuels en France

La société post-68 est encore très frileuse en matière de mœurs et cette chanson très engagée montre que l'homosexualité reste un sujet tabou en 1972. Les homosexuels ne sont plus clandestins mais encore très marginaux et marginalisés. Seule la capitale accueille cette minorité, les mentalités sont encore très fermées. En 1942, le régime de Vichy condamnait l'homosexualité mais en 1945, le code pénal continue de punir d'emprisonnement les actes homosexuels. Les déportés homosexuels ne peuvent obtenir ni reconnaissance, ni indemnisation. En 1960, l'homosexualité est classée par la loi comme « fléau social » et en 1968, la France adopte la classification de l'OMS plaçant l'homosexualité dans les maladies mentales.

Il faut attendre les années 1980 pour voir évoluer la législation. En 1982, la loi abroge les dispositions discriminatoires de Vichy. En 1985, la loi introduit des dispositions protégeant les personnes contre les discriminations liées à leurs mœurs. En 1999, le Pacte civil de solidarité (Pacs) est voté par l'Assemblée nationale. Il ouvre la voie à la reconnaissance par l'État, pour la première fois, des couples non mariés et homosexuels. En mai 2013, la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe et au droit à l'adoption est publiée au Journal officiel.

Dans certains pays, des traitements sont toujours utilisés pour guérir les homosexuels. Dans certaines cliniques, les « invertis » sont « soignés » par électrochocs, lobotomie, vomitifs...

Au Soudan, au Nigéria, en Arabie Saoudite, en Iran, en Afghanistan, les pratiques homosexuelles sont toujours considérées comme un crime et soumises à la peine de mort.

## Paroles et texte

Le texte raconte la vie d'un travesti, ses souffrances au quotidien, les railleries et la rumeur qu'il subit. Pour la première fois, une chanson ne caricature pas, ni ne se moque. Elle présente la vie, le quotidien d'un « homo ».

On pourrait penser dès les premiers couplets que la chanson parle d'un célibataire, vieux garçon. Il vit chez sa mère dont il s'occupe. Une manière de montrer que les homosexuels ne sont pas différents.

La chanson prend un autre sens dès la fin du premier couplet : « Mais mon vrai métier c'est la nuit... que je l'exerce en travesti, je suis artiste ». Sans aucune vulgarité et de manière presque banale, Aznavour s'engage et donne la parole à une minorité inaudible. L'homme est un travesti mais un « artiste » avant tout. « Homo », le terme est choisi, c'est celui que les homosexuels revendiquent. Pas d'insulte ni de moquerie.

Le deuxième couplet fait référence aux moqueries des « attardés » qui « marchent et ondulent singeant ce qu'ils croient être nous ». L'attitude des autres qui jugent et condamnent est dénoncée mais aussi la réaction de cet « homo » : « Moi,

les lazzi, les quolibets me laissent froid puisque c'est vrai ».

Le dernier couplet fait la place aux souffrances, aux amours déçues de cet homme « les amours sans joies si dérisoires » qui n'avouera pas ses sentiments à un homme qui « passe le plus clair de son temps au lit des femmes ». L'homo d'Aznavour lui aussi connaît les déceptions, ce qui le place dans une certaine banalité à laquelle chacun est confronté.

La chanson se termine par un message presque politique : « Nul n'a le droit en vérité de me blâmer, de me juger » et une mise au point sur les « causes » de l'homosexualité : « C'est bien la nature qui est la seule responsable ».

## Auteurs

Auteur, compositeur et interprète et comédien, Charles Aznavour est né à Paris en 1924, de parents immigrés arméniens. Il devient dans les années 1960, un artiste incontournable de la musique française malgré des débuts difficiles. Charles Aznavour est un chanteur qui se veut engagé. Dans *Comme ils disent* il défend et dénonce l'homophobie.

# 03 Pour aller plus loin

## Pistes pédagogiques et prolongements

### Prolonger la séance en musique

- *Une femme avec une femme* du groupe espagnol Mécano ;
- *Troisième sexe* d'Indochine.

### Prolonger la séance en film

- *La Cage aux folles* d'Edouard Molinaro (1978) ;
- *Philadelphia* de Jonathan Demme (1993) ;
- *Le Secret de Brokeback Mountain* d'Ang Lee (2005) ;
- *Harvey Milk* de Gus Van Sant (2008) ;
- *La vie d'Adèle* d'Abdellatif Kechiche (2013).